

Paris, le 4 janvier 2023

Assurance vie : en novembre, la collecte nette redevient positive

- **Les cotisations atteignent 12,4 milliards d'euros sur le mois, soit un niveau jamais observé pour un mois de novembre.**
- **La collecte nette redevient positive, à +1,4 milliard d'euros en novembre, son plus haut niveau depuis 6 mois.**
- **Les cotisations et la collecte nette sur un PER assurantiel demeurent en nette hausse.**

En novembre 2022, les cotisations en assurance vie s'élèvent à un niveau inédit...

En novembre 2022, les cotisations en assurance vie atteignent 12,4 milliards d'euros, soit le meilleur mois de novembre jamais enregistré. Elles sont en hausse de +0,1 milliard d'euros par rapport à novembre 2021. Depuis le début de l'année, elles s'établissent à 131,6 milliards d'euros, soit -3 milliards d'euros par rapport à la même période en 2021. Ce repli concerne exclusivement les supports euros alors que les cotisations en unités de compte (UC) demeurent stables, à 51,6 milliards d'euros. La part des cotisations en UC dans l'ensemble des cotisations reste également stable à 39 % depuis le début de l'année comme sur l'ensemble de l'année 2021.

Les prestations s'établissent à 10,9 milliards d'euros sur le mois de novembre 2022, en hausse de +0,9 milliard d'euros par rapport à novembre 2021 et à 117,9 milliards d'euros depuis le début de l'année, en hausse de +3,2 milliards d'euros par rapport à la même période en 2021.

... et permettent à l'assurance vie d'enregistrer de nouveau une collecte nette positive

La collecte nette est à nouveau positive en novembre 2022, à +1,4 milliard d'euros. Elle s'élève à +1,7 milliard d'euros en supports UC et à -0,3 milliard d'euros sur le fonds euros. Depuis le début de l'année, la collecte nette atteint +13,7 milliards d'euros, en retrait de 6,2 milliards d'euros par rapport à celle enregistrée en 2021 sur la même période.

À fin novembre, l'encours s'établit à 1 856 milliards d'euros.

Les cotisations et la collecte nette sur un PER assurantiel demeurent en nette hausse

En novembre 2022, les cotisations sur un PER assurantiel s'élèvent à 1,0 milliard d'euros, en progression de +28 % comparé au même mois de 2021. Depuis le début de l'année, elles s'élèvent à 6,7 milliards d'euros, en hausse de +37 % par rapport à la même période de 2021.

Sur le mois de novembre 2022, 100 300 nouveaux assurés ont souscrit un PER auprès d'une entreprise d'assurance. En parallèle, 29 000 assurés ont transféré d'anciens contrats vers un PER pour 0,4 milliard d'euros. Au total, le marché des PER commercialisés par les entreprises d'assurance enregistre 129 300 assurés supplémentaires pour 1,4 milliard d'euros de versements.

La collecte nette des PER s'établit à +0,9 milliard d'euros en novembre, soit +26 % par rapport à novembre 2021. Depuis le début de l'année 2022, elle s'élève à +5,4 milliards d'euros, en hausse de +38 % par rapport à la même période de 2021.

À fin novembre 2022, 3,7 millions d'assurés détenaient un PER pour un encours de 46,4 milliards d'euros. Hors transferts, à fin juin 2022, 87 % des nouveaux titulaires d'un PER l'ont souscrit auprès d'un assureur et 89 % des encours nouveaux ont été versés sur un PER assurantiel.

Selon **Franck LE VALLOIS, directeur général de France Assureurs** : « *Le retour de la collecte nette en territoire positif ce mois-ci s'explique entre autres par l'attractivité de l'offre actuellement disponible qui résulte notamment de la concurrence entre les acteurs du marché. Pour préserver cette attractivité, la transparence et la lisibilité des frais sont essentielles. C'est le sens de l'annonce que France Assureurs a faite, en invitant ses membres à renforcer, à compter de 2023, l'examen des unités de compte référencées en comparant les frais de chaque UC à un niveau de référence. Les assureurs se mobilisent depuis plusieurs années sur ce sujet des frais, dans une logique « value for money », c'est-à-dire le bon rapport entre coûts et services rendus, afin d'apporter les meilleures réponses aux attentes des assurés en termes de sécurité, de liquidité et de rentabilité de l'épargne confiée.* ».

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 247 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Nadiera Caille
n.caille@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 79 05 75 04

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

Twitter : [@FranceAssureurs](#) | LinkedIn : [FranceAssureurs](#)